

Source : ATMO Grand Est Invent'AIR V2024

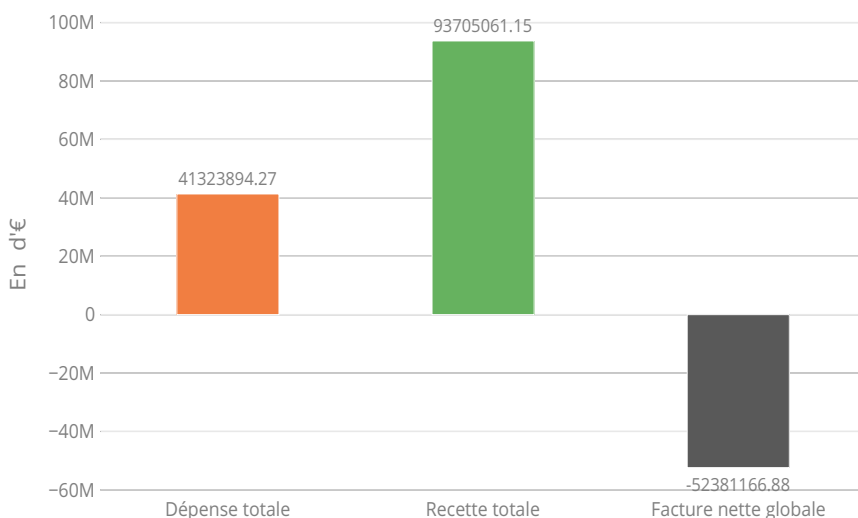
📍 PORTRAIT DÉTAILLÉ À L'ÉCHELLE DE L'EPCI

La facture énergétique nette à l'échelle du territoire est bénéficiaire et s'élève à -52.4 millions d'€/an



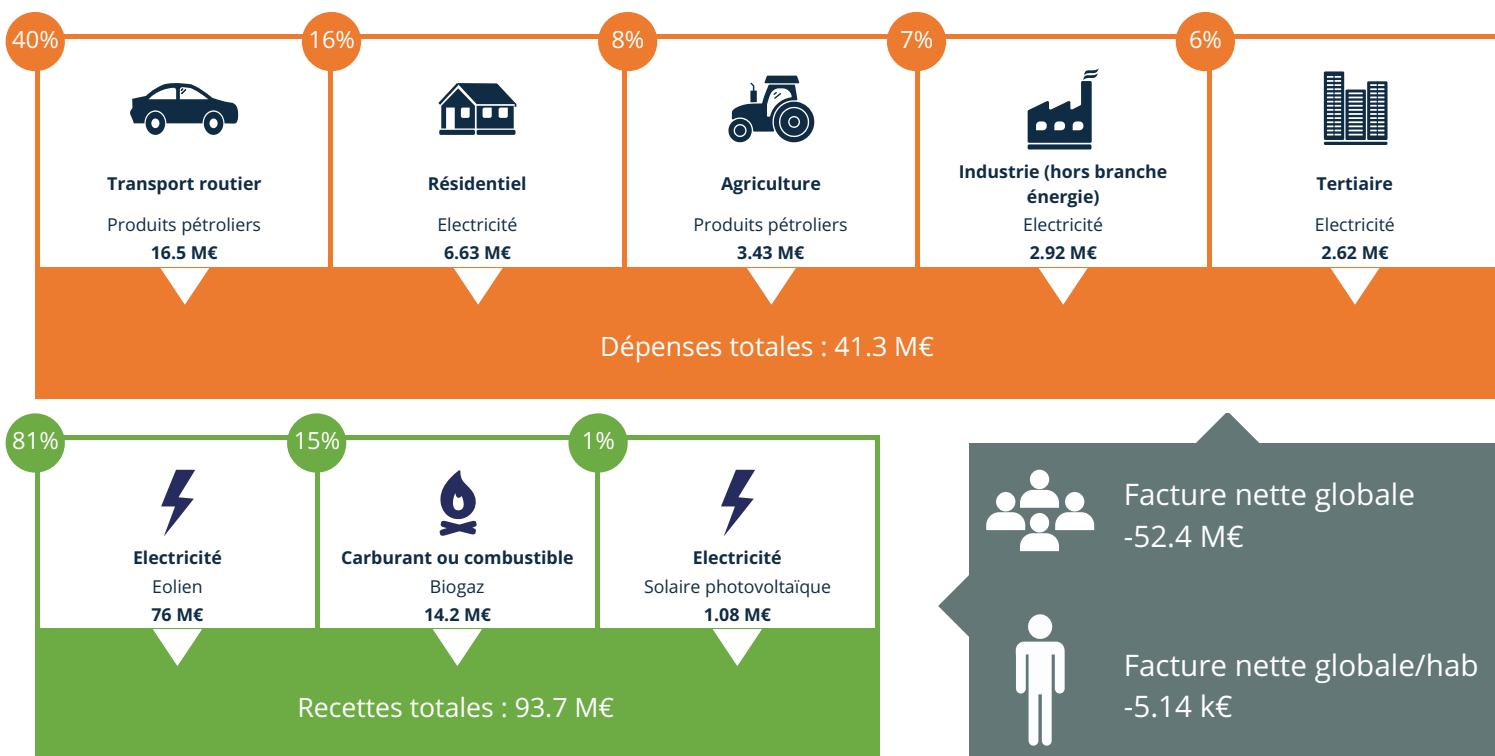
soit un bénéfice de -
5.14 k€/habitant/an

Facture énergétique du territoire en 2022



Source : ATMO Grand Est Invent'AIR V2024

Les 5 premières dépenses et les 3 premières recettes du territoire



NB : La somme des deux volets de contribution peut être inférieure à 100% étant donné qu'il ne s'agit respectivement que des 5 premières dépenses et des 3 premières recettes.

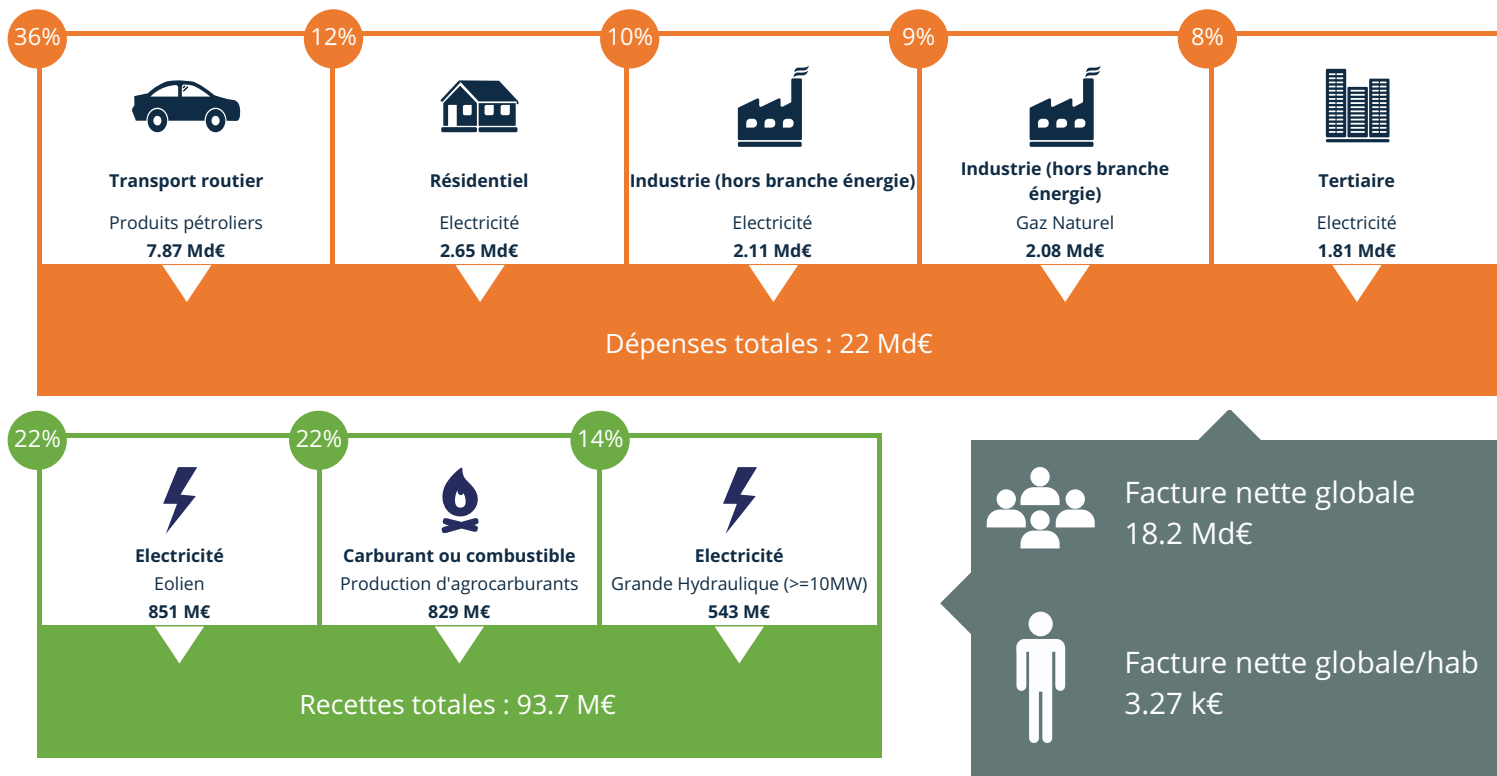
📍 PORTRAIT DÉTAILLÉ À L'ÉCHELLE DU GRAND EST

La facture énergétique nette à l'échelle du Grand Est est déficitaire et s'élève à 18.2 milliards d'€/an



soit une dépense de 3.27 k€ /habitant/an

Les 5 premières dépenses et les 3 premières recettes du Grand Est



NB : La somme des deux volets de contribution peut être inférieure à 100% étant donné qu'il ne s'agit respectivement que des 5 premières dépenses et des 3 premières recettes.

📍 NOTICE DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

La facture énergétique nette d'un territoire correspond au solde annuel des achats d'énergie finale consommée sur un même territoire, auquel on soustrait les productions d'énergies renouvelables produites localement sur le territoire.

Le territoire est entendu ici comme entité géographique, et non comme entité administrative au sens des collectivités territoriales. Les richesses produites sur un territoire ne rentrent pas directement dans le bilan comptable de ces dernières.

Les données contenues dans le portrait ci-dessous sont issues des données de consommation et de production calculées par l'Inventaire d'ATMO Grand Est V2024 sur l'année 2022.

Pour chaque donnée de consommation, un coût en € est associé. Ce coût varie en fonction de chaque secteur PCAET. Pour chaque donnée de production d'énergie renouvelable sur le territoire, une rémunération (vente) est associée en €.

Les informations sur ces coûts ou ces gains sont issus majoritairement du Bilan énergétique de la France, publié par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ; de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Chaque portrait de territoire est fourni avec un référentiel Grand Est permettant de comparer la situation locale à la situation régionale, ainsi qu'une [fiche méthodologique](#).